

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 5

Artikel: Cé que va âo prédzo po dou francs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'il laissait intacte, lorsqu'il fut rejoint par deux ou trois de ses anciens camarades, assez mauvais drôles, qui se firent un méchant plaisir d'irriter et d'exciter ce caractère naturellement emporté.

— Hé bien ! on dit qu'elle ne veut pas de toi, cette belle effeuilleuse, dit l'un.

— Parbleu, la fine mouche, dit un second, elle sait ce qu'elle fait, elle trouve que c'est plus sûr de s'adresser à la barbe grise.

— C'est donc pourquoi, reprit le premier, elle a dansé avec ton père.

En disant cela, le mauvais drille savait qu'il mentait effrontément, puisque le père Cornaz s'était borné au rôle de spectateur.

Le cerveau déjà ébranlé du pauvre Antoine ne put résister à ces perfides insinuations, et il sortit sans dire un mot, les yeux animés par la colère et bien décidé à faire un éclat.

Le lendemain l'occasion désirée se présenta; en traversant la grande cuisine de la ferme, Antoine aperçut deux pauvres diables à peine couverts de quelques haillons, faisant honneur à la soupe et au pain qu'on venait de leur servir. Nous croyons avoir dit quelque part que le fils d'Abram Cornaz avait bon cœur; il donnait volontiers et beaucoup; aussi la présence de mendiants dans la maison de son père ne le contrariait pas ordinairement, mais ce jour-là il cherchait une occasion de blesser l'amour-propre très vif de Marguerite; et comme il savait que la jeune fille avait l'habitude d'accueillir largement les pauvres, il profita de la circonstance pour l'humilier.

— Est-ce mon père qui vous a ordonné de recevoir ces gens-là ? demanda-t-il à une des servantes : il parlait de manière à être entendu de Marguerite, qui travaillait dans une chambre dont la porte était ouverte sur la cuisine.

— C'est Mademoiselle Marguerite qui les a reçus, répondit avec empressement la servante interrogée; et en disant cela elle appuya avec affectation sur le mot demoiselle.

— Eh bien ! rappelez-vous une fois pour toutes que Mademoiselle Marguerite n'a rien à permettre ici; elle est servante comme vous, recueillie par charité, rien de plus, rien de moins. Après avoir dit ces mots en élevant la voix, Antoine sortit en tirant avec force la porte après lui, mais sans avoir jeté un regard sur la pauvre effeuilleuse. Celle-ci devint pâle comme une figure de cire, ses mains laissèrent échapper l'ouvrage de lingerie auquel elle travaillait, et un petit tressaillement agita tout son corps comme si elle eût éprouvé les frissons qu'occasionne un froid intense. Il y avait dans les paroles qu'elle venait d'entendre de la petitesse et de la brutalité. Insensible, en apparence du moins, aux chuchotements et aux rires étouffés qui, de la cuisine, arrivaient à ses oreilles, elle appuya sa tête sur sa main et se laissa aller à de pénibles réflexions. En vain, repassait-elle dans sa mémoire ses moindres actions depuis son entrée chez Abram Cornaz, elle n'en trouvait aucune qui justifiait les procédés d'Antoine à son égard. La dureté de ce dernier blessait d'autant plus le cœur de la pauvre enfant que celle-ci n'avait pu se défendre d'éprouver un intérêt sincère pour le fils de son maître, à la pensée qu'il n'était pas heureux et souffrait de quelque peine cachée. Après avoir réfléchi un moment, elle prit une grande résolution, celle de quitter la ferme.

A peine Antoine avait-il prononcé les paroles grossières que nous avons citées plus haut, qu'il les regretta; il fut sur le point de rentrer pour demander pardon à la jeune fille, mais il n'osa pas; animé tout à tour des sentiments les plus contraires, il trouvait sa conduite parfaitement juste, et un instant après il la trouvait odieuse. Son agitation était telle qu'elle fut aussitôt remarquée par l'oncle Samuel, qui arriva sur ces entrefaites. Aux questions de l'aubergiste, Antoine répondit par un brusque *au revoir*, et il s'éloigna à grands pas.

(A suivre.)

Faut portant pas tráo économisé.

L'est on boun'afféré què d'ètrè ménadzi; et cein vaut bin dè mi què d'ètrè rupian; mà po que cein aulè bin pertot, faut qu'on aussè po no gouvernà sàï ào fédérat, sàï ào cantonat, sàï ào communat, dâi citoyens qu'aussont on bocon cousin dâi z'impoté et que ne dispeinséyont pas l'ardzeint qu'on payé ào receviâo po dâi folerà.

Eh bin, la commouna dè B... a lo bounheu d'avâi deïn la municipalità on homme dè elia sorta, qu'arrètè franc-k-et net sè collèges quand l'est què peinsè que vont tráo lieïn rappoo à l'ardzeint.

Lo consè gènerat dè B... avâi decidâ dè fèrè cauquiés reparâchons à la pinta dè coumon, qu'eïn avâi grând fauta. Quand don lè maçons eurent rembotsi lè mourets, que lo tatèret eut retenu lò tâi et que lo menüsier eut rabistoquâ lè portès et passâ ein couleu lè contrèveints, m'eïnlevine se la mâison n'ètai pas asse galéza que la carrâie à l'assesseu. Assebin po tot bin assorti, ion dâi municipaux proposâ dè ne pas reposâ su la portâ lo bet dè lan su quiet lài avâi *Pinte*, mà dè fèrè fèrè ona vretable ein-seigne peindiâ à n'on bré ein fai, et tota la municipalità fe bin d'accou. Mà quand failu decidâ cein qu'on mettrâi su cl'èinseigne, y'eïn eut ion que proposâ dè lài fèrè mettrè lè *trâi Suisses*, et dè derè dinsé à la pinte.

« Lè trâi Suisses ! Lè trâi Suisses ! fe ein branlein la teta lo municipau qu'ètai po l'oodre èt l'économie: mè seimblie qu'on n'a dza pas tant mau dèpeinsâ tant qu'ora; metteint z'eïn vâi d'aboo ion po commèinci, et pi ne vairein pe tard ! »

Cé que va ào prédzo po dou francs.

On gaillâ que saillèssai d'on ne sâ iò, étâi venu pè-châotrè et l'âi s'ètai mariâ. Compto que n'avâi jamais étâ au catsimo et que n'avâi pas étâ reçu, kâ n'avâi jamé met lè pi à l'église et s'ètai mariâ vai lo dzuzdo dè pé.

Coumeint lè dzeins dè per tsi no vont prâo ào prédzo la demeindze, la fenna à cé coo étâi on bocon vergognâosa de cein que s'n'homme lài allavè pas, et quand bin le coudessâi prâo lài derè dè lài allâ, volliâvè pas, et cein fasâi dèvesâ lè fennès vai lo borné.

On matin la fenna lài dit: Tè baillo dou francs se te va ào predzo.

— Ah ! se te mè baillè dou francs, lài vu prâo allâ, se repond l'homme, et sè va razâ et veti po ètrè prêt po n'hâorès, que lo prédzo senâvè.

Lâi allâ, et quand revegne, sa fenna lài fâ: Et pi ?

— Et pi ? Eh bin lài su z'u; mà lài fâ galé à voutron prédzo: Y'eïn a ion qu'est gangelhi su on espèce dè boufet, que dèvesè, que dèvesè, que n'ia rein à derè què por li.

La freilli !

Pour répondre au désir qui nous a été exprimé par plusieurs de nos lecteurs, nous publierons, dans notre numéro de samedi prochain, une reproduction du transparent qui ornait le bureau du CONTEUR, lors de la fête du Centenaire.

Le CONTEUR est en vente dans les kiosques et à notre bureau. — Prix 10 CENTIMES.

Boutades.

Le jeune Toto, à qui son père a donné de beaux joujoux, a d'abord poussé des cris de joie, puis est devenu songeur.

— A quoi penses-tu ? lui demande-t-on.

— Je pense que .. c'est bien dommage de n'avoir qu'un seul papa.

On vantait, en présence d'un chanoine originaire de la partie allemande du canton de Fribourg, le talent oratoire de Mgr Merrillod, le prédicateur éminent, à l'élocution facile, à l'improvisation brillante.

« Je ne dis pas le contraire, répliqua le chanoine déjà jaloux de l'éloge, mais remarquez que dans l'art de la brédicazion, chai un avantache sur sa Grandeur, c'est que moi je buis m'exbrimer et brècher dans les teux langues ! Che barle involontairement l'allemand et le vrançais. »

A l'école du clairon. — L'adjudant interroge un bleu sur la théorie des sonneries :

— Voyons ! supposez que vous soyez devant la porte de la caserne et que vous entendiez la « générale », qu'est-ce que vous feriez ?

— Mon adjudant, on connaît ses devoirs vis-à-vis des conjointes des supérieurs : je la ferai entrer au quartier.

C'était deux jours avant la fête. Une grande fillette gourmandant son petit frère sur la place de la Palud lui disait : « Si tu continues à faire le méchant, je te mettrai en prison le jour de l'Indépendance ! »

C'était dans une grande ville de province, à l'inauguration de je ne sais plus quoi.

Trente mille personnes étaient assises en rond sur des estrades, pour contempler un badinage quelconque.

Tout le monde était découvert.

Un monsieur, un seul, se tenait debout, le chapeau sur la tête, à l'entrée d'une tribune.

— Chapeau bas, crie une voix.

Le monsieur ne bronche pas.

Cinquante voix s'en mêlent.

On crie, on siffle, on trépigne, on hurle.

Le monsieur se retourne enfin :

— Vous êtes tous des lâches, s'écrie-t-il, tous ! et je vous défie ! ..

Le monsieur tire alors de sa poche des paquets de cartes qu'il jette à droite et à gauche.

Chacun en saisit une et lit avec étonnement :

ADOLPHE CARMACHU

VOYAGEUR POUR VINS DE CHAMPAGNE.

Hôtel de... rue de...

« Messieurs,

» Veuillez me pardonner le moyen que je suis obligé de prendre pour faire connaître mon adresse dans une ville où je n'ai que peu de relations.

» Mon intention n'était pas de vous offenser, mais de vous apprendre que — seul — je puis vous fournir à des prix modérés les meilleurs champagnes de tous les crus.

» J'ai l'honneur, etc. »

Un voyageur récemment débarqué sur une plage à la mode, discute le prix d'une chambre d'hôtel.

— Quinze francs par jour, fait l'hôtelier.

— Comment quinze francs ? On ne voit même pas la mer.

— C'est vrai, mais si vous saviez comme on l'entend toute la nuit !

Un Lausannois revenant d'Italie, raconte ses impressions à sa femme :

— C'était grandiose, et si tu savais comme j'ai pensé à toi en contemplant ces ruines !

La vie ressemble assez à un voyage en voiture ; pendant la première partie du voyage, nous sommes assis dans le sens de la voiture et nous regardons le chemin à faire ; pendant la seconde, nous sommes assis à rebours et nous regardons le chemin parcouru.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

Au bon vieux temps des diligences, par L. Monnet, jolie brochure, avec couverture illustrée, fr. 1, 50.

Causeries du Conteur vaudois. Choix de morceaux amusants en patois et en français. La première série (2^e édition illustrée) et la seconde sont encore en vente, à fr. 1, 50 la série.

Chansonnier vaudois, par C. Dénéreaz, fr. 1, 80.

Au même magasin : Cartes de visite, de félicitations et de faire-part. — Impressions de factures, en-têtes de lettres, cartes de commerce, etc.

Registres de toutes régures et de tous formats. — Confection sur commandes. — Copie de lettres et fournitures de bureaux.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Horvaud.